Cote du document: EC 2016/94/W.P.6/Add.1

Point de l'ordre du jour: 7

Date: 29 septembre 2016

Distribution: Publique

Original: Anglais



Réponse de la direction du FIDA à la synthèse d'évaluations sur l'accès des petits exploitants aux marchés

Note aux membres du Comité de l'évaluation Responsables:

Questions techniques:

William Skinner

Périn Saint-Ange Vice-Président adjoint Département destion des programme

Chef du Bureau des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2974 courriel: gb_office@ifad.org

Transmission des documents:

Département gestion des programmes téléphone: +39 06 5459 2448 courriel: p.saintange@ifad.org

Adolfo Brizzi

Directeur de la Division des politiques et du conseil technique téléphone: +39 06 5459 2450 courriel: a.brizzi@ifad.org

Lisandro Martin

Chef de l'Unité de la programmation et de l'efficacité opérationnelles
Département gestion des programmes téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Comité de l'évaluation – Quatre-vingt-quatorzième session Rome, 13 octobre 2016

Pour: Examen

Réponse de la direction du FIDA à la synthèse d'évaluations sur l'accès des petits exploitants aux marchés

- 1. La direction se félicite de ce que les interventions mises en œuvre dans le cadre du portefeuille du FIDA soient toujours davantage axées sur le marché, sans pour autant que ce soit au détriment de certaines spécificités du Fonds telles que la participation et l'autonomisation des parties prenantes locales. Le pourcentage croissant de projets dans le cadre desquels des approches filière et de partenariat public-privé sont adoptées semble avaliser cette tendance. De plus, il semble que les réalisations des interventions axées sur le marché vont en augmentant.
- 2. La direction note également avec satisfaction que, même si les interventions relatives à l'accès des petits exploitants aux marchés (APEM) doivent être mises en œuvre avec une grande souplesse et au moment opportun de manière à pouvoir réagir rapidement aux signaux du marché, le rapport de synthèse d'évaluations confirme que, au FIDA, la capacité à interpréter, concevoir et offrir un appui à l'exécution des programmes d'APEM s'améliore progressivement.
- 3. Méthodologie. La direction note que cette synthèse d'évaluations contient des informations provenant de recherches et sources externes, et met à profit des données issues de plus de 25 publications, rapports et articles externes. Il s'agit là d'une avancée positive qui accroît la valeur d'un rapport de synthèse, en particulier lorsque les données d'évaluation dont l'on dispose en interne ne sont pas suffisantes.
- 4. En termes d'apprentissage, la méthodologie appliquée limite toutefois la portée de l'exercice en termes d'apprentissage, dans la mesure où elle ne permet pas de déterminer les liens de causalité entre les variables. Le présent rapport a été préparé sur la base de l'analyse de matérialité, méthodologie élaborée par l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) et qui constitue désormais la norme mondiale s'agissant de la présentation des rapports institutionnels relatifs à la durabilité. Cette méthodologie ne fournit cependant aucune explication causale, ce qui peut constituer un obstacle lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions significatives d'une synthèse d'évaluations.
- 5. Apprentissage. La direction estime que le rapport présente un autre point faible, à savoir qu'il ne fait pas état de la nécessité d'un apprentissage institutionnel au sein du FIDA en relation avec des programmes de ce type; de plus, il ne fait référence ni à la nécessité d'une sensibilisation et d'un apprentissage au niveau des pays, ni aux avantages potentiels pour la prochaine génération de programmes d'appui au développement des marchés. À cet égard, les expériences de certains pays pourraient se révéler d'une grande utilité en termes d'apprentissage institutionnel.

Recommandations

- 6. La direction prend note des trois recommandations contenues dans le rapport de synthèse d'évaluations. Ces recommandations sont le reflet des mesures et d'approches, en cours ou en place, que la direction s'est engagée à mettre en œuvre. La direction estime cependant que les recommandations auraient pu avoir un caractère plus stratégique et auraient pu apporter une valeur ajoutée aux recommandations figurant déjà dans les rapports sur lesquels repose cette synthèse.
- 7. On trouvera ci-après les points de vue détaillés de la direction sur chaque groupe de recommandations:

a) Recommandation 1: Investir dans l'amélioration de la conception des programmes d'APEM en portant l'attention voulue à la dynamique du marché.

Recommandation acceptée. La proportion de projets financés par le FIDA dans le cadre desquels une approche filière est adoptée va en s'accroissant, raison pour laquelle le processus de conception est devenu plus rigoureux en termes d'analyse ex ante (et inclut, par exemple, une étude de marché, la cartographie et l'analyse de la chaîne de valeur, y compris les questions d'ordre institutionnel, réglementaire et environnemental). Des mécanismes ont par ailleurs été mis en place afin de faciliter la participation des principaux acteurs publics et privés et de renforcer leurs capacités durant l'exécution afin de pourvoir faire face aux exigences d'un contexte en constante évolution. En particulier, grâce aux partenariats public-privé-producteurs, le FIDA favorise une forme de collaboration plus directe entre les sociétés privées et les organisations paysannes, qui se traduit par la formulation de plans d'activité et l'utilisation de ressources publiques pour mobiliser des investissements privés.

b) Recommandation 2: Concevoir, dans le cadre du programme, des activités adaptées aux besoins de groupes spécifiques, en prenant en considération les risques auxquels ils sont confrontés.

Recommandation acceptée. Comme il ressort des politiques et notes techniques du FIDA, comprendre les besoins et les capacités des groupes cibles et le potentiel dont ils disposent en vue de leur intégration durable dans une dynamique de marché constitue un élément fondamental de l'approche adoptée par le FIDA. C'est pourquoi l'accent est mis sur les marchés locaux, intermédiaires et nationaux qui sont moins structurés et qui présentent en général moins d'obstacles à l'entrée de certaines catégories du groupe cible. Le FIDA est par ailleurs conscient de la nécessité de concilier les approches de marché axées sur les produits de base et les aspects relatifs à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages, en fonction des besoins des différents groupes et communautés, et des risques auxquels ils sont confrontés.

c) Recommandation 3: Veiller à ce que les systèmes de suivi-évaluation du programme comportent des indicateurs bien définis et opérationnels en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'accès au marché.

Recommandation acceptée. L'appel en faveur de la mise en place de systèmes de suivi-évaluation plus précis et plus rigoureux n'est pas nouveau et s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés à l'heure actuelle en ce sens. La direction a commencé à mettre en œuvre toute une série de mesures destinées à renforcer le système d'autoévaluation (notamment des dispositions visant à améliorer les cadres logiques grâce à l'établissement d'indicateurs de produits et de résultats qui respectent encore plus les critères SMART¹), qui permettront de donner suite à cette recommandation.

La direction approuve la recommandation sur le principe, mais estime que le point concernant la nécessité d'"opérer une distinction entre les sources de sécurité alimentaire et les améliorations nutritionnelles (par exemple sources de revenus et d'aliments, valeurs nutritionnelles) comme moyen d'établir l'efficacité et l'impact des programmes" n'est pas très clair. Compte tenu de ce manque de clarté, en dépit des éclaircissements demandés dans le récapitulatif des observations formulées par la direction à propos du projet de rapport de synthèse d'évaluations, la direction n'approuve pas la mesure subsidiaire recommandée.

¹ Spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et limités dans le temps.